



**The Paramedic Association  
of New Brunswick**

**L'Association des paramédics  
du Nouveau-Brunswick**

L'Association des paramédics du Nouveau Brunswick  
Rapport Annuelle

**2017**



# Notre mission

Établir et promouvoir les plus hautes normes éthiques, éducatives et cliniques pour tous les travailleurs paramédicaux.

# Contents

CODE DE VALEURS ET DE DÉONTOLOGIE _____	1
Conseil d'administration _____	2
Message du président _____	3
Message du directeur général _____	4
Message de la représentante du public _____	5
Financial Statements _____	6
Rapports du Comité _____	11
Comité des relations publiques _____	12
Rapport de compétence et de conduite 2017 _____	13
Comité des honneurs et prix _____	14
Association Reseignements _____	17

## CODE DE VALEURS ET DE DÉONTOLOGIE

À titre de travailleurs paramédicaux, nos valeurs sont les suivantes :

### Service

Un travailleur paramédical s'efforce d'aider le patient, de servir la collectivité et de contribuer à la profession.

### Honneur

Un travailleur paramédical s'efforce d'agir en tout temps de façon à inspirer l'admiration, la reconnaissance et le respect de la profession.

### Intégrité

Appartenir à la profession est un honneur et un privilège pour le travailleur paramédical. Il cherche à respecter en tout temps les valeurs et le code de déontologie de la profession.

### Courage

Un travailleur paramédical accepte que la profession impose un élément de risque personnel inévitable et relève ce défi de façon désintéressée pour le bien du patient, de ses pairs et du public.

### Défense des intérêts

Un travailleur paramédical s'assure que les besoins personnels et médicaux du patient sont satisfaits, intervenant au besoin auprès de ses pairs, collègues et autres.

### Responsabilité envers le patient

Un travailleur paramédical agit dans le respect des droits du patient en matière de prise de décision, de sécurité, de dignité, de vie privée et de confidentialité.

### Responsabilisation

Un travailleur paramédical accepte la responsabilité première des actes professionnels et personnels qui ont une incidence sur le patient ainsi que sur ses pairs, ses collègues, le public et la profession.

### Leadership

Un travailleur paramédical s'engage à prendre personnellement des mesures pour améliorer le service au public.

## Conseil d'administration

### président

Phil Comeau  
Saint John, NB  
terme : octobre 2015-2017

### passé Président

Libby Maskos  
Quispamsis, NB  
Term: Sits until new president elected

### vice-président

Derek Cassista  
Grand Falls, NB  
terme : octobre 2014-2016

### trésorier

Tim Stairs  
Sussex, NB  
terme : octobre 2015-2017

### secrétaire

Gene Boles  
Quispamsis, NB  
terme : octobre 2015-2016

### chapitre 1

Tara Babineau  
Moncton, NB  
terme : octobre 2016-2018

Vacant

terme : octobre 2015-2017

### chapitre 2

Sandra Sawtelle  
Wilson's Beach, NB  
terme : octobre 2016-Résigner

Gene Boles  
Quispamsis, NB  
terme : octobre 2015-2017

### chapitre 3

Mike McNeil  
Fredericton Junction, NB  
terme : octobre 2016-2018

Keith Porter  
Riceville, NB  
terme : octobre 2015-2017

### chapitre 4

Derek Cassista  
Grand Falls, NB  
terme : octobre 2016- Résigner

Vacant

terme : octobre 2015-2017

### Public nommé

Margaret Dukes  
Moncton, NB  
nomination: May 2015-May 2018

### Public nommé

Doris Roy  
Edmundston, NB  
nomination: Jun 2016 - Résigner

## Message du président

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel de l'Association des paramédics du Nouveau-Brunswick. Merci pour l'intérêt que vous portez aux soins préhospitaliers du Nouveau-Brunswick. En poursuivant la lecture de ce rapport, vous constaterez que le personnel, le conseil d'administration et les paramédics de notre Association ont été bien occupés tout au long de l'année.

Au mois de mai, j'ai assisté, en compagnie de Derek Cassista, notre vice-président, et de Tara Babineau, membre du conseil, aux journées de « lobbying sur la Colline du Parlement » de l'Association des paramédics du Canada, tenues chaque année. De concert avec des dirigeants paramédicaux de partout au Canada, nous avons rencontré nos députés et avons tenu des discussions informatives et enrichissantes sur la crise des opioïdes dans l'ensemble du Canada, les initiatives en matière de santé mentale et la paramédecine communautaire.

Au mois d'août, j'ai assisté à la Paramédecine Au Canada Expo (PACE 2017), tenue dans la ville de Québec. Cette excellente conférence a favorisé l'apprentissage et le réseautage. J'ai appris que le Nouveau-Brunswick est tenu en haute estime dans le monde de la paramédecine au Canada et à l'étranger.

Au mois d'octobre, l'APNB a tenu son assemblée générale et son gala annuels à Fredericton. Nous avons procédé à l'élection de dirigeants au cours de laquelle j'ai soumis de nouveau ma candidature comme président et été réélu sans opposition. Tara Babineau a aussi été élue sans opposition au poste de trésorière. Cette année, nous avons ajouté à l'événement des séances de formation qui ont été fort appréciées des paramédics de la province.

Le gala de remise de prix a aussi connu un franc succès. L'Honorable Jocelyne Roy-Vienneau, lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick, assistait à la cérémonie et s'est adressée aux paramédics. Bernard Lord, chef de la direction de Medavie Blue Cross, et Matt Crossman, président d'Ambulance Nouveau-Brunswick ont également assisté à l'événement.

Des paramédics de partout dans la province ont reçu des prix pour de longs états de service, ainsi que des médailles pour services distingués et des barrettes, comme il est mentionné dans le rapport du Comité des honneurs et prix. J'ai aussi eu le plaisir de remettre le prix pour contribution à la profession de paramédic à Kyle Enright, un paramédic des soins avancés d'expérience qui a dû prendre sa retraite en raison d'une maladie. Ce fut une belle soirée de festivités.

Pour conclure l'année, Derek Cassista, notre vice-président, et moi-même avons visité Medavie ÉduSanté et le Collège Oulton pour nous adresser aux paramédics. Nous avons parlé des travaux de l'Association des paramédics, de santé mentale et clôturé l'activité par une séance de questions-réponses.

En 2018, l'APNB veut promouvoir davantage la profession de paramédic dans notre province auprès du gouvernement et d'autres professionnels de la santé afin d'offrir aux citoyens et citoyennes les meilleurs soins de santé possible partout dans la province.

Je vous invite à lire le reste du rapport et à voir avec les yeux de l'Association des paramédics du Nouveau-Brunswick toutes les grandes réalisations qui ont eu lieu dans notre belle province.

Le tout respectueusement soumis,

Phil Comeau, Président

## Message du directeur général

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de 2017 du directeur général et registraire de l'APNB. Alors que j'occupe ce poste pour la 13<sup>e</sup> année de suite, ma fierté concernant l'organisation et l'évolution de notre profession ne se dément pas. En 2017, l'Association des travailleurs paramédicaux du Nouveau-Brunswick a poursuivi sur sa lancée pour devenir un leader en matière de réglementation et de défense de la profession au Canada. Nous sommes déterminés à protéger l'intérêt du public au moyen de pratiques et de politiques transparentes issues d'une collaboration et fondées sur les données probantes. Par ailleurs, pour mener le mouvement de défense des bonnes politiques publiques portant sur tous les aspects des soins de santé et se tenir au courant des enjeux et des tendances, l'organisation doit absolument rester active tant sur le plan provincial que national, en collaboration avec d'autres organismes qui épousent notre vision. Nous sommes en train de nous donner toutes les chances d'y parvenir.

L'évolution de la réglementation entourant les paramédics tend à élargir toujours davantage notre domaine de responsabilité et de connaissances. Bien qu'il soit regrettable que des préoccupations réglementaires aient donné lieu à plusieurs dossiers sur la conduite et les compétences, elles nous permettent aussi de continuer à innover quant au traitement de ces dossiers, tout en gardant le cap sur notre priorité ultime. Les réponses du public face à notre volonté d'être représentés au sein de ces importants comités continuent à m'orienter. Mes sincères remerciements aux personnes qui ont tenu divers rôles bénévoles sur le plan de la réglementation. Nous n'aurions pas pu réaliser nos tâches ni notre mandat sans votre précieuse aide.

Une organisation de notre taille se doit de démontrer une prudence toute stratégique sur le plan financier. Jour après jour, nous gardons la responsabilité financière à l'esprit. Il nous faudra des politiques, des processus, des mécanismes de surveillance constante et une réflexion novatrice pour disposer, aujourd'hui comme à l'avenir, des ressources nécessaires pour évoluer et accomplir l'œuvre importante qui est la nôtre. Je suis fier du travail réalisé dans cet objectif, et nous continuerons à y travailler avec ardeur en 2018.

L'année 2017 s'est terminée sans que soient réglés les problèmes de ressources humaines en santé auxquels notre profession devra continuer à faire face. Pour 2017, la perte nette du nombre d'adhérents s'élève à 3 %. Cela signifie que le nombre de paramédics qui ont quitté le réseau est de 3 % supérieur au nombre de ceux que nous avons su retenir ou attirer dans la profession. Cette situation est préoccupante, d'autant que l'âge moyen de nos praticiens a augmenté de trois ans, et qu'un nombre sans cesse croissant de paramédics (15 %) atteindront l'âge de la retraite dans les cinq à sept ans. Alors que les efforts se poursuivent pour utiliser des paramédics dans d'autres aspects des soins, nous devons veiller à combler ces demandes en augmentant continuellement le nombre de nouveaux praticiens.

Le tout respectueusement soumis,  
Chris Hood, directeur général et registraire

## Message de la représentante du public

### Rapport annuel 2017

L'Association des paramédics du Nouveau-Brunswick (APNB) réglemente la profession de paramédic afin d'assurer des soins sécuritaires aux patients des établissements de soins préhospitaliers. Dans le cadre de ses obligations envers les patients, l'APNB assure une représentation du public au sein de son conseil d'administration (« conseil ») et du Comité des plaintes.

Le rôle de la représentante du public au sein du conseil consiste à faire valoir le point de vue des patients et à s'assurer que les décisions prises sont dans l'intérêt supérieur du public. La procédure de plaintes de l'APNB permet aux membres du public de déposer des plaintes officielles lorsqu'ils jugent que les soins prodigués par des paramédics ne correspondent pas aux normes de pratique établies.

Au cours de 2017, le conseil a continué de promouvoir une pratique paramédicale sécuritaire et efficace. Plus précisément, il a fait ce qui suit :

- revu et mis à jour le mandat et les politiques de l'APNB afin d'assurer l'uniformité avec les nouvelles pratiques professionnelles;
- surveillé le projet pilote d'Ambulance Nouveau-Brunswick (ANB) concernant l'intervention de paramédics de soins avancés dans des endroits choisis de la province;
- formulé des commentaires au gouvernement concernant les changements proposés à l'exercice de la profession de paramédic au sein d'ANB;
- approuvé des modifications aux exigences de l'APNB concernant le perfectionnement professionnel afin de veiller à ce que les paramédics continuent de maintenir leur compétence de façon permanente;
- s'est assuré que le Comité des plaintes de l'APNB exécutait son mandat dans l'intérêt supérieur du public;
- collaboré avec des représentants d'autres professions de la santé à promouvoir une approche intégrée et coopérative des soins aux patients au Nouveau-Brunswick.

J'ai été ravie de représenter les intérêts des gens du Nouveau-Brunswick dans le cadre de mon rôle de représentante du public au sein du conseil d'administration de l'APNB en 2017.

Le tout respectueusement soumis,

La représentante du public,

Margaret Dukes

# Financial Statements

William E. Marr  
Chartered Professional Accountant

## REVIEW ENGAGEMENT REPORT

To: The Directors  
 Paramedic Association of New Brunswick

I have reviewed the Statement of Financial Position of Paramedic Association of New Brunswick as at December 31, 2016 and the statements of operations and accumulated surplus and cash flows for the year then ended. My review was made in accordance with Canadian generally accepted standards for review engagements and accordingly consisted primarily of enquiry, analytical procedures and discussion related to information supplied to me by the Company.

A review does not constitute an audit and consequently I do not express an audit opinion on these financial statements.

Based on my review, nothing has come to my attention that causes me to believe that these financial statements are not, in all material respects, in accordance with accounting standards for not for profit organizations.

Saint John, N.B.  
 September 7, 2017

Chartered Professional Accountant- CA

William E. Marr  
Chartered Professional Accountant

**PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK**

**STATEMENT OF FINANCIAL POSITION  
AS AT DECEMBER 31, 2016**

	2016	2015
<b>ASSETS</b>		
Current		
Cash	\$324,055	\$281,404
Accounts receivable	12,000	660
Prepaid expenses	<u>2,476</u>	<u>20,476</u>
	338,531	302,540
Capital assets (note 3)	<u>498,018</u>	<u>514,956</u>
	<u>\$836,549</u>	<u>\$817,496</u>
<b>LIABILITIES</b>		
Current		
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 16,956	\$ 21,653
Deferred revenue	424,667	421,188
Current portion of long term debt	<u>6,591</u>	<u>6,301</u>
	<u>448,214</u>	<u>449,142</u>
Long term debt (Note 6)	237,374	245,351
Less: current portion	<u>6,591</u>	<u>6,301</u>
	<u>230,783</u>	<u>239,050</u>
<b>ACCUMULATED SURPLUS</b>		
Accumulated surplus	<u>157,552</u>	<u>129,304</u>
	<u>\$836,549</u>	<u>\$817,496</u>

APPROVED ON BEHALF OF THE BOARD:

\_\_\_\_\_  
Director

\_\_\_\_\_  
Director

Unaudited

William E. Marr  
Chartered Professional Accountant

**PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK**

**STATEMENT OF OPERATIONS  
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2016**

	2016	2015
<b>INCOME</b>		
Membership	\$453,305	\$482,262
Other	<u>101,954</u>	<u>83,538</u>
	<u>555,259</u>	<u>565,800</u>
<b>EXPENDITURES</b>		
Practitioner liability insurance	3,951	57,888
Bank charges	9,519	8,653
Board and chapter expenses (schedule 1)	71,594	74,772
Staff expenses	3,347	3,844
Office expenses (schedule 1)	50,116	46,448
Amortization	23,922	23,953
Miscellaneous	3,751	773
Translation services	2,541	6,741
Legal	86,531	29,495
Accounting	4,600	4,723
Dues and fees	19,898	19,921
Public relations and committee	6,693	62,455
Directors insurance	2,200	2,200
Non-refundable HST	9,748	9,992
Wages and benefits	168,893	145,534
AGM and general meeting expense	13,269	11,235
Other committee expenses (Schedule 1)	18,399	5,087
Interest on long term debt	10,729	11,075
Property taxes	<u>17,310</u>	<u>15,800</u>
	<u>527,011</u>	<u>540,589</u>
Excess of income over expenditures - (Expenditures over income)	28,248	25,211
Accumulated surplus, beginning of year	<u>129,304</u>	<u>104,093</u>
Accumulated surplus, end of year	<u>\$157,552</u>	<u>\$129,304</u>

Unaudited

William E. Marr  
Chartered Professional Accountant

**PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK**

**STATEMENT OF CASH FLOWS  
FOR THE YEAR ENDING DECEMBER 31, 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Net inflow (outflow) of cash related to the following activities		
Operating		
Excess on income over expenditures - (expenditures over income)	\$ 28,248	\$ 25,211
Item not affecting cash:		
Amortization	<u>23,922</u>	<u>23,953</u>
	52,170	49,164
Changes in non-cash operating working capital items:		
Accounts receivable	(11,370)	-
Term deposits	-	103,668
Prepaid expenses	18,000	(18,960)
Accounts payable and accrued liabilities	(4,667)	(16,738)
Deferred revenue	<u>3,479</u>	<u>24,925</u>
	57,612	142,059
Financing		
Mortgage proceeds (payments)	(7,977)	(7,632)
Investing		
Purchase of capital assets	<u>(6,984)</u>	<u>(13,904)</u>
Net cash inflow	42,651	120,523
Cash position, beginning of year	<u>281,404</u>	<u>160,881</u>
Cash position, end of year	<u>\$324,055</u>	<u>\$281,404</u>

Unaudited

William E. Marr  
Chartered Professional Accountant

**PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK**

**STATEMENT OF EXPENSES  
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2016**

SCHEDULE 1	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Board and chapter expenses		
Travel	\$ 27,554	\$ 32,282
Meals	5,240	5,389
Other	20,925	6,141
Wage replacement	<u>17,875</u>	<u>30,960</u>
	<u>\$ 71,594</u>	<u>\$ 74,772</u>
Office expenses		
Postage and publications	\$ 3,389	\$ 4,320
Rent and occupancy costs	17,798	12,083
Telecommunications	10,388	13,486
Insurance	1,603	1,555
Supplies	10,678	7,687
Equipment leases	<u>6,260</u>	<u>7,317</u>
	<u>\$ 50,116</u>	<u>\$ 46,448</u>
Other committees		
Conduct and competency	\$ 3,323	\$ -
Education	956	-
Administration and finance	245	-
Mental health	9,921	-
Honours and awards	<u>3,954</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 18,399</u>	<u>\$ -</u>

Unaudited

William E. Marr  
Chartered Professional Accountant

**PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2016**

1. Purpose of the organization

The Paramedic Association of New Brunswick is a not-for-profit organization whose objective is to promote pre-hospital care as a profession, promote and advance the interest of Pre-hospital Care Professionals in New Brunswick and to comply with the Paramedic Act of New Brunswick, and such to protect the profession of paramedicine and the public whom it serves. The Association also, encourages and facilitates communication, education and cooperation among Pre-hospital Care Professionals in New Brunswick, and promote communication and co-operation with other similar groups having an interest in pre-hospital care. It's the duty of the PANB to develop and promote the highest ethical, educational and clinical standards for all Paramedics.

2. Significant accounting policies

a) Basis of Accounting

The organization has prepared its financial statements in accordance with Canadian Accounting Standards for Not-For-Profit Organizations.

b) Capital assets

Capital assets are recorded at cost. Amortization is provided using the diminishing balance method at the following annual rates:

Furniture and equipment	20%
Computer	30%
Building	4%

c) Revenue recognition

The organization recognizes income in accordance with the deferral method. That is, excess of income over expenditure in a year are not restricted as to the use in a future period.

Membership dues are collected based on the calendar year, January to December. It is the Association's policy to defer the recognition of income, for dues collected, until the year to which they relate.

Late, paid dues are recognized in the year payment is received.

Unaudited

William E. Marr  
Chartered Professional Accountant

**PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2016**

2. Significant accounting policies (cont'd)

d) Income taxes

The company is a registered not for profit organization and therefore is exempt from taxes under para. 149(1) of the income tax act.

e) Use of estimates and measurement uncertainty

The preparation of financial statements in conformity with Generally Accepted Accounting Principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amount of assets and liabilities and other reported amounts in the financial statements and the related notes. After results may differ from those estimates.

3. Capital Assets

		2016		2015	
		Cost	Accumulated Amortization	Net	Net
Land		\$ 75,000	\$ -	\$ 75,000	\$ 75,000
Building	4%	446,744	50,026	396,718	412,810
Furniture and equipment	20%	59,339	40,066	19,273	24,090
Computers	30%	29,009	21,982	7,027	3,056
		<u>\$610,092</u>	<u>\$112,074</u>	<u>\$498,018</u>	<u>\$514,956</u>

4a. Financial Instruments

- Cash and cash equivalents are classified as an 'Asset held to maturity'. They are measured at cost and any gains or losses resulting from subsequent disposition, are recognized in net earnings at that time;
- Accounts receivable are classified as "Loans and receivables" and are recorded at cost, which upon their initial measurement is equal to their fair value. Subsequent measurement of trade receivables is at amortized cost, which usually corresponds to the amount initially recorded less any allowance for doubtful accounts; and
- Accounts payable are accrued liabilities are classified as "Other financial liabilities". They are initially measured at fair value and the gains and losses resulting from their subsequent measurement, at the end of each period, are recognized in earnings.

Unaudited

William E. Marr  
Chartered Professional Accountant

**PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2016**

**4b. Financial instruments risk management**

The Board of Directors has overall responsibility for the determination of the associations risk management objectives and policies.

- **Credit Risk**  
Credit risk is the risk of loss resulting from the failure of a member or counter party to honour a financial obligation. The association receives revenue from its members in the form of membership fees. The association mitigates credit risk by only recognizing membership at time of payment.
- **Liquidity Risk**  
Liquidity risk is the risk the association cannot meet a demand for cash or fund its obligation when due. The association has accounts payable and bank debt in the amount of \$254,330. The ability to meet these obligations is based on being able to generate sufficient funds from membership and other sources. The association mitigates this risk by an annual budgeting process and monitoring by the board of directors.

**5. Related Party Transaction**

The Associations related parties include key management, as those persons having authority and responsibility for planning, directing and controlling the activities of the Association, including board members and management. Unless otherwise stated, none of the transactions with related parties incorporate special terms and conditions. Outstanding balances are settled in cash.

Board Members are entitled to be reimbursed for expenses occurred during activities required to carry out their duties on behalf of the Paramedic Association of New Brunswick.

The Board, in accordance with accepted standards within the health professional regulatory community, shall annually decide the rate at which mileage expenses are reimbursed.

The rate at which all other expenses are reimbursed, Board education/training, allowances for wage maintenance for directors who have lost wages in order to attend to their duties on behalf of the Association, all other transportation costs or limits for meals shall be decided upon by Board motion.

Unaudited

William E. Marr  
Chartered Professional Accountant

**PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2016**

**5. Related Party Transaction (cont'd)**

The comparative transactions are disclosed in statement of expenses schedule 1.

The Executive Director is reimbursed for expenses incurred according to policy as set by the Board of Directors. The Executive Director's remuneration is in accordance with an employment contract signed by the Board of Directors.

**6. Mortgage Advances - Progressive Credit Union**

In September 2013 the association entered into a fixed rate collateral mortgage loan in the amount of \$260,000 as financing to construct a new office building located at 298 Main Street, Fredericton.

Terms as follows, biweekly installments of principle and interest in the amount of \$719.51, for a five year term amortized over a twenty five year period at a rate of 4.5% for sixty months. The mortgage is secured by a general security agreement over the assets of the association. Final payment January 2, 2039

Principle repayments for the next five years will be as follows:

2017	6,591
2018	6,893
2019	7,295
2020	7,697
2021	8,099

Unaudited

Unaudited

# Rapports du Comité

## mandaté comités

### Comité exécutif

Président- Phil Comeau,  
ex-Président- Libby Maskos  
Vice Président- Derek Cassista  
Treasurer- Tim Stairs  
Secrétaire- Gène Boles  
ED/Registrar- Chris Hood (non votant)

### Finances Comité

président trésorier - Tim Stairs,  
Président - Phil Comeau  
ex-Président - Libby Maskos  
Auditor - William Marr  
E.D./Registrar - Chris Hood (non votant)

### des Relations publiques

Président Derek Cassista,  
Phil Comeau  
Libby Maskos  
Kyle Enright

### législation/gouverner Comité

Chaire Vice Président - Derek Cassista  
Scott Hoyt  
Margaret Dukes

### Comité de Discipline de

nommé Association membres  
représentants du Public

### Comité de plaintes

désignés membres  
Public représentants des associations

## Comités ad hoc

### et des distinctions honorifiques

Gene Boles, Président  
Jeff Mcaskill, BoD  
Yvon Bourque, ANB  
Crystall Hart-Drake, membre-at-Large  
Don Wilson, représentant du Public  
privé employeurs - ouvrez  
Chris Hood (non-voting)

### Santé mentale & résilience

Yves Goudreau, chaise  
Judy Astle, SCFP  
Bryan Harris, SCFP  
Masse de Shannon, ANB  
Joe Trevor, ANB  
Beth Simkins-Burrows , SMU  
John Estey, DoH  
Phil Comeau, APNB  
Derek Cassista, APNB  
Chris Hood, APNB

### Processus d'inscription

Brian Taylor,  
Phil Comeau  
Gene Boles  
Jeff Mcaskill  
Amanda Cormier  
Chris Hood ED/greffière -

### projets spéciaux

Tim Stairs, Président  
George Scott

## COMITÉ DES RELATIONS PUBLIQUES

### Rapport annule - 2017

Tout au long de l'année 2017, le Comité des relations publiques de l'Association des paramédics du Nouveau-Brunswick a réalisé des progrès considérables dans trois principaux piliers de réussite : la défense des droits auprès du gouvernement, la participation des membres et l'interaction avec les intervenants.

L'annonce du projet pilote des paramédics des soins avancés témoigne de la réussite de la défense des droits auprès du gouvernement. Même si la mise en œuvre n'a pas lieu à l'échelle provinciale et n'est pas répartie sur 24 heures, l'annonce du mois d'avril 2017 est une raison de célébrer. L'ajout de ces professionnels de la santé à la main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick a déjà fait une différence marquée dans la vie de plusieurs. Le temps confirmera les nombreux récits de citoyens dont le destin a été changé à la suite d'une intervention en soins avancés. La prochaine priorité concernant la défense des droits consiste à débloquer l'accès de la province à ce niveau de soins, et demeure une priorité de notre Association.

La participation des membres demeure un enjeu majeur à mesure que nous progressons vers l'avenir. Les médias sociaux et la communication numérique sont désormais considérés comme la voie de l'avenir en ce qui a trait à la façon d'entrer en contact efficacement avec nos praticiens. Nous avons amélioré le format de notre bulletin d'information en 2016, et continuons d'examiner de nouvelles façons de devenir de meilleurs messagers auprès de nos membres.

À mesure que la profession évolue, nous reconnaissons le besoin d'améliorer l'interaction avec nos intervenants. Les objectifs stratégiques futurs de l'Association ne seront une vraie réussite que si nous sommes en mesure de travailler en équipe avec les autres intervenants clés du Nouveau-Brunswick. Les intervenants communiquent désormais plus que jamais auparavant avec l'APNB et nous voyons cela comme un bon signe. Les premières réunions avec les intervenants, qui ont eu lieu en 2017, nous ont encouragés et nous ont convaincus que l'avenir est prometteur si nous arrivons à collaborer avec une plus grande synergie.

Le tout respectueusement soumis,

Le président du Comité des relations publiques,

Derek Cassista

## RAPPORT DE COMPÉTENCE ET DE CONDUITE 2017

### Plaintes reçues par l'APNB en 2017

Plainte	Allégation	Pénalité	Mesure disciplinaire
Registraire	Incompétence, exerce sans permis	Verdict de culpabilité	Amende de 600 \$
Registraire	Incompétence, exerce sans permis	Verdict de culpabilité	Amende de 600 \$
Registraire	Incompétence, exerce sans permis	Verdict de culpabilité	Amende de 600 \$
Public	Incompétence, incapable de transporter adéquatement un patient	Congédié	
Ambulance NB	Inconduite professionnelle, vol (malhonnêteté)	Permis révoqué	Permis suspendu pour 1 an, amende de 3 000 \$
Ambulance NB	Inconduite professionnelle, fraude (documentation)		En cours
Ambulance NB	Inconduite professionnelle, conduite indigne	Le Comité de discipline a été saisi du dossier	En cours
Ambulance NB	Incompétence, incapable de transporter adéquatement un patient	Congédié	En cours
Ambulance NB	Incompétence, inconduite professionnelle	Suspendu, renvoi à un comité de discipline	En cours
Membre	Incompétence, incapacité de transporter adéquatement un patient	Congédié	
Membre	Plainte relative à l'aptitude à exercer la profession, en raison de contraintes physiques		En cours
Membre	Inconduite professionnelle, agression verbale		En cours
Membre	Incompétence, incapacité de transporter adéquatement un patient		En cours

Cinq plaintes reportées de 2016 ont été réglées en 2017. Une plainte reportée de 2016 est toujours en cours. Deux lettres de mise en demeure ont été envoyées cette année à d'anciens paramédics qui se présentent publiquement comme des paramédics.

Le tout respectueusement soumis,  
 Le registraire adjoint, Association des paramédics du Nouveau-Brunswick  
 Tim Stairs

## COMITÉ DES HONNEURS ET PRIX

### Rapport annuel 2017

Le Comité des honneurs et des prix pour 2017 est présidé par Eugene Boles; Mike McNeil y représente le CA; Yvon Bourque, Ambulance Nouveau-Brunswick; Don Wilson est représentant du public; Crystal Hart-Drake est membre par mandat spécial.

Le comité a tenu trois réunions : une au bureau de l'APNB et deux par téléconférence. Après avoir dûment examiné son mandat et les lignes directrices relatives aux prix, il n'a pas recommandé de nouvelle révision. Le comité s'est penché sur les données d'inscription pour repérer les membres qui auraient droit à une reconnaissance de leur service et a distribué aux employeurs les noms des employés méritant d'être nommés pour les barrettes ou la Médaille pour services distingués en soins médicaux d'urgence. Le comité a dressé une liste des membres et de leurs années de service en vue de la reconnaissance des longs états de service. Trente-neuf membres de l'Association ont ainsi reçu une barrette ou une médaille pour services distingués en soins médicaux d'urgence et 101 se sont vus récompensés pour leurs longs états de service.

Le comité a reçu et approuvé une candidature au prix pour contribution à l'APNB. Kyle Enright a mérité la distinction pour contribution à la profession de paramédic. Considéré comme un leader dans le milieu des SMU, il a largement contribué au développement et à l'évolution du domaine paramédical néo-brunswickois pendant toute sa carrière longue de plusieurs décennies. Ce paramédic des soins avancés a été instructeur médical d'urgence de niveau 1, instructeur de cours de base en traumatologie, éducateur chargé de dispenser le programme pour paramédic des soins primaires avec Medavie HealthEd, paramédic spécialiste de la formation sur le terrain pour NBEMS et membre actif du conseil d'administration de l'APNB. Il a également joué de son influence pour favoriser la mise en œuvre des compétences avancées pour nos paramédics de soins primaires. Par ailleurs, il a activement milité pour l'adoption des EPF au Nouveau-Brunswick. Très respecté pour ses connaissances, son engagement et son esprit de corps dans le domaine des SMU, il a inspiré de nombreux autres professionnels. Il est un éducateur dévoué, que ce soit en classe, sur le terrain ou ailleurs.

En 2015, l'APNB a créé une bourse d'études en soins de santé et une subvention pour formation continue. Le conseil a approuvé cinq bourses de 1000 \$. Trois d'entre elles sont destinées aux membres V. Mallock, D. Cormier et C. McLaughlin, et deux aux membres de la famille d'un membre, soit K. Spencer, qui est la fille de T. Spencer, et S-L. Murray, la fille de M. Murray. Six demandes ont été reçues et approuvées pour l'octroi d'une subvention de formation continue de cent dollars (100 \$).

En 2017, les lauréats et récipiendaires ont été informés qu'ils recevraient leurs prix au cours du gala annuel de l'AGA, afin qu'ils puissent demander des congés pour y assister. La participation s'en est trouvée augmentée. La lieutenant-gouverneure, Jocelyne Roy-Vienneau, était présente au gala qui a eu lieu à Fredericton et a remis les médailles et les barrettes pour services distingués en soins médicaux d'urgence du Gouverneur général. Phil Comeau, président de l'Association, a présenté le prix Contribution à la profession, tandis que les prix pour longs états de service ont été remis par Bernard Lord, chef de la direction, Croix Bleue Medavie et Phil Comeau, président de l'APNB.

Le tout respectueusement soumis,

Eugene Boles, président du comité  
Comité des honneurs et prix de l'APNB



## Lauréats et récipiendaires de 2017

### Barrettes et médailles pour services distingués

#### 40 ans

Mark England

Michel Roy

#### 30 ans

Paul Allain

Paul Boudreau

Roger Brideau

William Cameron

Ruth-Anne Conway

Claude Doucet

Christopher Hood

Ovil Mazerolle

Kevin McGraw

Kenneth McNaughton

Colin Poirier

Jean-Pierre Savoie

William Steeves

#### 20 ans

Scott Babineau

Sharon Barbeau

Scott Biggs

David Bouchard

Victor Bourque

Jimmy Craig

Brenda Dempsey

Eric Dufresne

Henry Geldart

Timmy Hebert

Arthur LeClair

Paul Lirette

Jeanne Mazerolle

Richard Quinn

Carrie Richardson

Melissa Saucier

Sandra Sawtelle

Troy Spencer

Dale Stafford

Stephane St-Onge

Sylvain St-Onge

James Thompson

Peter Turnbull

James Whitton

### Prix pour longs états de service

#### 40 ans

Michel Roy

#### 35 ans

Judy Cleghorn

Joseph Furrow

Davey MacFawn

Bryan Meade

Michael Phillips

#### 30 ans

Denis Beaulieu

Paul Boudreau

Roger Brideau

Ruth-Anne Conway

Claude Doucet

Mark Hamilton

Kenneth McNaughton

John Perry

Colin Poirier

John Richardson

Jean-Pierre Savoie

#### 25 ans

Stephen Baird

Alison Campbell

Eric Chiasson

Elizabeth Garvey

Stephane Godin

Arthur LeClair

Maurice Poirier

Keith Porter

Michel Richard

Robert Roy

#### 20 ans

David Bouchard

Jimmy Craig

Brenda Dempsey

Eric Dufresne

Jennifer Foster

Nanette Gauvan

Gary Grant

Timmy Hebert

Patrick Hepditch

Mark Lamb

Jean-Jacques Landry

Sandra Nelson

Troy Spencer

Evan Tozer

Peter Turnbull

Dennis Woods

#### 10 ans

Natacha Blanchette

Marc-Andre Boudreau

Marcel Breau

Robert Burns

Dylan Clark

Jason Cormier

Lionel Daigle

Audree Daigle

Jacinthe Duguay

Ashley Foran

Tim Gallant

Luc Gautreau

Yanick Gionet

Lori Gray

Michael Harborne

Charline Landry

Jeremy Langis

Annie Larocque

Rene Levesque

Jason Miller

Christopher Price

Carla Richard

Michel Roussel

Julien Saindon

Philippe Taillon

Gerald Teed

Luc Theriault

Marco Viel

Randall Wasson

Kirk Westfield



## Association Reseignements

L'Association des paramédics du Nouveau-Brunswick

298 rue Main, Fredericton, NB E3A 1C9

Tel 506-459-2638

Fax 506-459-6728

Toll: 888-887-7262

[www.panb.ca](http://www.panb.ca)



The Paramedic Association  
of New Brunswick  
L'Association des paramédics  
du Nouveau-Brunswick